

# DOSSIER D'INFORMATION pour s'informer et s'inscrire

## CLASSE CHAM 2020/2021



*Le Collège Combe de Savoie et L'École Musique & Danse, site d'Albertville sont associés pour l'organisation d'une Classe (CHAM) « Arts de la scène » à dominante instrumentale depuis la rentrée de septembre 2015. LE DÔME Théâtre est partenaire.*

### Qu'est-ce qu'une CHAM ?

Une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) est une classe d'enseignement général du niveau élémentaire ou secondaire dans laquelle sont regroupés les élèves qui suivent pendant le temps scolaire un enseignement spécialisé d'éducation musicale et instrumental en conservatoire.

→ L'admission se fait sur dossier scolaire et avec évaluation d'aptitude conjointe du collège et du conservatoire.

### Qui peut s'inscrire ?

- Tous les élèves de CM2 du territoire
- Le nombre de places est limité à 15 élèves / niveau
- Le cursus en classe CHAM se déroule sur 4 années : de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

### Est-il nécessaire d'être déjà instrumentiste ?

Non. Ce n'est pas une condition d'inscription. L'élève inscrit en classe CHAM se verra proposer le choix d'un instrument parmi ceux enseignés par l'équipe pédagogique de l'École Musique & Danse.

### Quels sont les objectifs ?

- La pratique d'un instrument, chanter et se produire sur scène
- Une démarche de projet : l'activité de l'élève, l'expérience de groupe, de la création et de la scène sont les moyens pédagogiques fondamentaux dans l'objectif d'autonomie des élèves
- La création et l'improvisation prendront une grande part de leur activité dans un contexte ludique d'apprentissage
- La rencontre avec différents intervenants, l'ouverture vers d'autres disciplines élargiront leurs champs de compétences
- La connaissance des codes musicaux, l'histoire et l'actualité de la musique et de l'art en général

Une journée d'observation regroupant tous les candidats, permettra d'évaluer les élèves sur leur capacité à comprendre, se concentrer, entreprendre, interagir avec les autres. Durant cette journée, l'équipe pédagogique proposera des activités musicales, culturelles et de réflexion afin de mettre les candidats en situation d'apprentissage et d'expérimentation. A l'issue de cette journée, un entretien individuel permettra à chaque élève de s'exprimer sur ses motivations pour intégrer le cursus CHAM.

### Comment s'organise la semaine ?

**5h30 heures du temps d'enseignement** seront consacrées par semaine à la musique et à l'art de la scène.

L'emploi du temps des élèves est organisé, en concertation entre le collège et l'école de musique de façon à libérer une demi-journée par semaine pour les enseignements musicaux au conservatoire.

La répartition des heures sera la suivante :

- 2h d'éducation musicale au collège dont 1h spécialisée
- 1h de pratique vocale au collège
- 45 mn de cours instrumental en petit groupe à l'école de musique
- 1h de pratique de musique d'ensemble à l'école de musique
- 45 mn d'atelier de pratique musicale à l'école de musique.

LE DÔME Théâtre, partenaire du projet propose des temps de rencontres artistiques en lien avec sa programmation.

- **Les places seront attribuées en association avec un instrument et en fonction des places disponibles.**
- **Les candidats non inscrits auparavant à l'EM&D devront obligatoirement participer aux essais d'instruments.**

**INSCRIVEZ-VOUS ET DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DU COLLÈGE DE LA COMBE DE SAVOIE.**

→ **JOURNÉE D'OBSERVATION LE :**

▲ **LUNDI 4 MAI 2020 (8h45/16h30)**

**au collège La Combe de Savoie**

**Réunion d'information pour les parents à 17h00**

→ **DEMI-JOURNÉE DE DÉCOUVERTE INSTRUMENTS LE :**

▲ **MARDI 5 MAI 2020 (14h/16h)**

**à l'École Musique & Danse Arlysère**

(2 av. des Chasseurs Alpains - Albertville)

**Dossier disponible auprès du collège et de l'EM&D Arlysère**

**RETOUR DES DOSSIERS AUPRÈS DU COLLÈGE LE 3 AVRIL DERNIER DÉLAI**